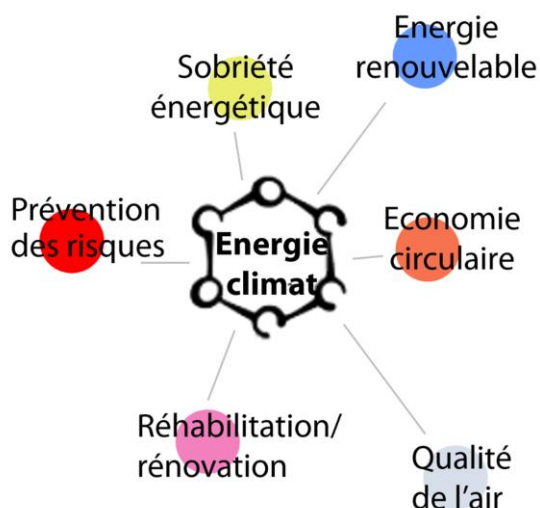


Diagnostic partagé SCoT du Roannais

2^{ème} forum d'élus
« Energie climat »
du 3 juillet 2023



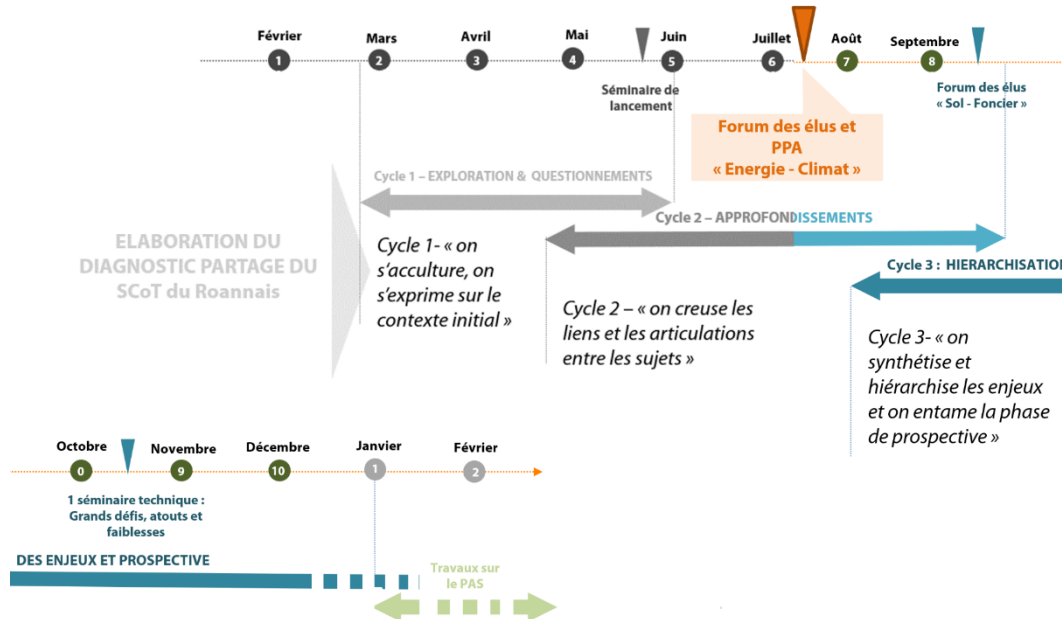
A ROANNE
HALLE VACHERESSE

14H – 17H15

Un séminaire pour qui et pourquoi ?

I. Le séminaire au sein de la démarche d'élaboration du diagnostic

La démarche d'élaboration du diagnostic partagé du Schéma de Cohérence Territoriale du Roannais s'articule autour de 3 cycles de réflexion en 2023 :



Suite à un premier cycle exploratoire marqué par un séminaire de lancement des travaux sur la thématique « espaces vécus » à destination des Vice-Présidents et des membres du bureau, un cycle d'approfondissement a été initié depuis l'été 2023. Il vise, à travers des analyses et expertises plus spécifiques, à aider les élus à s'approprier les sujets et questions appréhendés lors du premier cycle.

Ce cycle 2 s'appuie sur deux forums d'élus associant les Personnes Publiques Associées (PPA) et des partenaires du SCoT. **C'est au sein de ce second cycle que se positionne le forum du 3 juillet bâti autour de la thématique « énergie - climat », co-construit et co-animé par l'ALEC42 et l'Agence d'urbanisme epures.**

II. Objectifs et déroulé

Ce forum d'élus a ciblé les objectifs spécifiques suivants :

- Favoriser les échanges et rencontres entre les élus du territoire du SCoT du Roannais et y associer les PPA ;
- Approfondir les questions traitées lors du séminaire de lancement à travers l'angle transversal Energie/Climat ;
- Partager les contextes des territoires pour s'acculturer collectivement et appréhender les premiers enjeux permettant d'alimenter le diagnostic du SCoT du Roannais.

Il s'est déroulé en plusieurs temps construits pour atteindre ces objectifs :

Horaires	Séquence	Pourquoi ?
13h45	Accueil café	Temps convivial
14h	Introduction	Allocution du Président Présentation de la ½ journée
14h30 – 15h	Quizz SCoT/Climat/Energie	Lancer le temps participatif
14h50 - 16h10	Temps participatif 1 Quizz SCoT/Climat/Energie	Apporter des concepts et références pour aborder collectivement les ateliers avec une connaissance commune des sujets Permettre une première expression politique via les questions de sondage
15h - 17h15	Temps participatif 2 Ateliers cartes sur table	Partager et spatialiser les « fiertés » (ce qui est déjà fait sur les territoires), les « inquiétudes » (ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT) et identifier des « victoires souhaitées » (premiers enjeux pour le diagnostic du SCoT)
17h15	Clôture	Projeter vers la suite

III. Participation

L'évènement a rassemblé les participants suivants :

Jacky	BARRAUD	Roannais Agglomération
Georges	BERNAT	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Laurence	BOYER	Roannais Agglomération
Jean-Pierre	BUCCO	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
Jean-Paul	CAPITAN	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
Jean-Paul	CHASSAGNE	Charlieu Belmont Communauté
Françoise	CLEMENT	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Isabelle	COUAVOUX	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Timothée	CRIONAY	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
Yves	CROZET	Charlieu Belmont Communauté
Jean-François	DAUVERGNE	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
Hervé	DAVAL	Roannais Agglomération
Marius	DAVAL	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Guillaume	DESCAVE	Charlieu Belmont Communauté
Jean-Claude	DUCROT	Roannais Agglomération
Patrice	ESPINASSE	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Marie-Françoise	GAUME	Roannais Agglomération
Dominique	GEAY	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
Christian	JOANNIN	Roannais Agglomération
Guy	LAFAY	Roannais Agglomération
Michel	LAMARQUE	Charlieu Belmont Communauté
Pascal	LASSAIGNE	Roannais Agglomération
Muriel	MARCELLIN	Roannais Agglomération
Dominique	MAYERE	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Patrick	MEUNIER	Roannais Agglomération
Pascale	MONAT	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Pascal	MUZART	Roannais Agglomération
Marcel	PEUILLON	Roannais Agglomération
Jean-Hervé	PEURIERE	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Eric	PEYRON	Roannais Agglomération
Didier	PONCET	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Pascal	PONCET	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Jean-Claude	RAYMOND	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Jacquit	ROCHE	Roannais Agglomération
Lorraine	ROUX	Communauté de communes du Pays d'Urfé
Christiane	SEGUIN	Roannais Agglomération
Gilles	SENDRA	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
Pascal	SIMON	Charlieu Belmont Communauté
Robert	VALLAS	Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable
René	VALORGE	Charlieu Belmont Communauté

Ont également participé au séminaire en qualité de PPA (Personnes Publiques Associées) :

Rachel	BESSE	Département de la Loire
Bruno	CHAPUT	Syndicat mixte du Beaujolais
Yves	COLLANGES	CC du Pays de Lapalisse
Alexandre	COUDOUX	Chambre d'Agriculture
Flora	DARMEDRU	DDT 42
Laurent	DRILLON	Syndicat mixte du SCOT SUD LOIRE
Claude	GARCIA	DDT 42
Paco	HERNANDEZ	Région AURA
Agnès	MAZET	Chambre d'agriculture
Frédéric	MUSSET	DDT 42
Jean	REBILLARD	Syndicat mixte du parc Livradois Forez

Sommaire

Sommaire	6
1 Propos introductif du Président	7
2 Ateliers d'échanges cartes sur table	10
1.1 Descriptif de l'atelier	11
1.2 Synthèse des échanges	13
Atelier « Adaptation au changement climatique »	13
Atelier « Production d'énergie »	17
Atelier « Précarité énergétique »	21

1 Propos introductif du Président

Mesdames et Messieurs, chers élus,

Je vous remercie de votre présence à ce Forum réunissant les 104 maires et les personnes publiques associées dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Roannais.

Ce Forum fait partie d'une série de trois rencontres. La première a eu lieu en mai dernier, offrant une opportunité précieuse d'échanges avec les Présidents et les Vice-Présidents des EPCI. Aujourd'hui, nous abordons la thématique de l'énergie. Le prochain séminaire, prévu le 21 septembre, portera sur les sols et le foncier et inclura une présentation de la note d'enjeux de l'Etat pour notre territoire de SCoT.

Avant de commencer, je tiens à souligner l'importance de votre participation active dans l'élaboration du SCoT du Roannais. Ce processus complexe nécessite l'engagement de tous les acteurs, en particulier des élus. Votre expertise, votre connaissance approfondie du terrain et votre vision collective seront les clés de notre réussite, avec pour objectif idéal d'obtenir l'approbation du SCoT d'ici 2027. Votre implication est essentielle pour mener à bien ce projet ambitieux.

Ce futur SCoT constituera l'un des piliers de l'urbanisme local et des politiques intercommunales. Il façonnera notre manière de vivre, de travailler et de protéger notre environnement. Il est donc essentiel qu'il soit le fruit d'un travail collectif et qu'il porte une vision stratégique et cohérente qui réponde aux enjeux actuels et futurs de notre territoire et de ses habitants.

L'un des fondements essentiels de cette vision est le respect des objectifs de la loi Climat et Résilience, en particulier la trajectoire de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050. Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a déjà fixé ces objectifs, avec une limite de 313 hectares de consommation foncière d'ici 2031 pour le Roannais, soit une réduction de 56 % par rapport à la décennie précédente. Cette étape est un objectif intermédiaire. La décennie suivante devra être encore plus vertueuse, jusqu'à arriver en 2050, où l'aménagement devra être fait sans artificialiser.

Je comprends que cette contrainte crée des sentiments de colère et de frustration. Cette norme peut sembler technocratique et éloignée de la réalité de nos territoires. Je sais aussi que chaque territoire a fait des efforts ces dernières années, en reclassant de nombreux espaces constructibles en zones naturelles. Ces décisions ont été difficiles.

Je sais aussi que nombre d'entre vous attendent des assouplissements, au travers du projet de loi en cours de discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat. Il ne sert à rien d'attendre ces changements. La loi en cours de discussion n'apporte que des changements mineurs : rien de nouveau ni sur le calendrier, ni sur les efforts, ni sur les objectifs.

Les enjeux environnementaux sont trop grands pour que le Gouvernement revienne en arrière. Malgré les difficultés, il en va de l'avenir de notre pays et de sa capacité à faire face aux enjeux de biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de ses capacités nourricières...

Et pendant que chacun attend des assouplissements, le foncier est consommé, et nos capacités d'actions diminuent. Ce qui est consommé aujourd'hui - souvent mal consommé, sans réfléchir à la sobriété - ne pourra pas servir demain à des projets pensés pour préserver les sols.

Il faut penser dès à présent l'action, réfléchir à comment mettre en œuvre cette loi pour ne pas la subir. Pour que demain, toute construction ne soit pas interdite ; car c'est bien avant 2030 que nous allons épuiser nos droits à construire pour la décennie. Dès 2026, nous pourrions avoir épuisé notre foncier, compte tenu des tendances actuelles.

Et après que faire ? Tout sera plus difficile : construire des logements, mais surtout accueillir des entreprises. Si les entreprises ne peuvent plus s'installer, notre territoire connaîtra une nouvelle période difficile. C'est pourquoi, lors du premier séminaire sur les Espaces Vécus, les Présidents et les Vice-Présidents des EPCI ont validé les priorités de travail pour ce nouveau schéma. Il est primordial de donner une priorité explicite au développement économique et à l'emploi, tout en préservant nos ressources naturelles et notre qualité de vie. Il faudra donc repenser nos modèles d'aménagements et, dès à présent, freiner les consommations foncières les plus importantes, en particulier pour les lotissements ou maisons isolées. Il faudra aussi demander aux promoteurs immobiliers de penser les constructions autrement, et plus seulement au regard du prisme de la rentabilité financière facile. Il est de notre devoir de proposer des réponses à la hauteur de ces défis.

Mais je m'éloigne un peu du sujet ... qui sera davantage traité lors du prochain séminaire du 21 septembre sur la thématique Sol et Foncier.

Aujourd'hui, le séminaire est consacré à la thématique du climat et des énergies. Nous sommes témoins d'une transformation qui exige une réponse immédiate et concertée. Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus évidentes, avec des événements météorologiques extrêmes, des saisons perturbées, une ressource en eau fragile et des écosystèmes en souffrance. Face à cette réalité, nous avons la responsabilité de préserver notre planète pour les générations futures

L'énergie occupe une place centrale dans cette bataille pour un avenir durable. Les sources d'énergie que nous utilisons actuellement, principalement basées sur des combustibles fossiles non renouvelables, s'épuisent rapidement et contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre. Il est donc impératif de repenser notre modèle énergétique et d'adopter des sources d'énergie propres et renouvelables.

Le SCoT du Roannais représente une opportunité exceptionnelle, pour nous élus, de jouer un rôle central dans ces différentes transitions. Nous avons la possibilité de redonner une place stratégique à nos territoires en développant des politiques d'aménagement qui intègrent pleinement les enjeux énergétiques et environnementaux. C'est une chance unique de participer activement à la construction d'un avenir durable pour notre région.

En tant qu'élus, nous avons le devoir de prendre des décisions éclairées, en pensant aux intérêts à long terme de nos concitoyens. Nous devons agir collectivement pour préserver nos biens communs et tracer la voie pour nos futures générations, malgré les incertitudes qui peuvent se présenter.

Au cours de ce séminaire, j'encourage vivement chacun d'entre vous à exprimer ses idées, ses préoccupations et ses propositions. C'est ensemble que nous pourrons façonner un SCoT du Roannais qui réponde aux aspirations de nos concitoyens et qui trace la voie vers un avenir durable.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite à tous des échanges fructueux et constructifs au cours de ce séminaire. Ensemble, nous pouvons être les acteurs du changement et construire un projet qui s'intègre dans la transition.

Hervé DAVAL
Président du Syndicat mixte du SCoT du Roannais

**2 Ateliers
d'échanges
cartes sur table**

I. Descriptif de l'atelier

- Quiz

Un premier temps participatif sous forme de quiz a permis d'aborder en début de séance les concepts, les références et ordres de grandeur sur le territoire ainsi que les grands objectifs nationaux et ceux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- consommation d'énergie et son évolution sur le territoire du SCoT
- sobriété énergétique
- précarité énergétique et mix énergétique
- énergie renouvelable ENR
- évolution du climat
- qualité de l'air



• Atelier « Carte sur table »

La réflexion s'est poursuivie en petits groupes, avec un parcours permettant à chaque personne présente de réagir successivement sur trois thématiques de travail :

- Précarité énergétique
- Adaptation au changement climatique
- Energies renouvelables



Les participants ont ensuite été invités à déterminer :

- les « fiertés » (ce qui est déjà fait sur les territoires),
- les « inquiétudes » (ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT)
- les « victoires souhaitées » (quelle marche souhaite-t-on franchir sur le sujet dans le cadre du SCoT ? A travers les politiques publiques à développer ?)

Le nom de votre EPCI :

Selon vous, quelles sont...

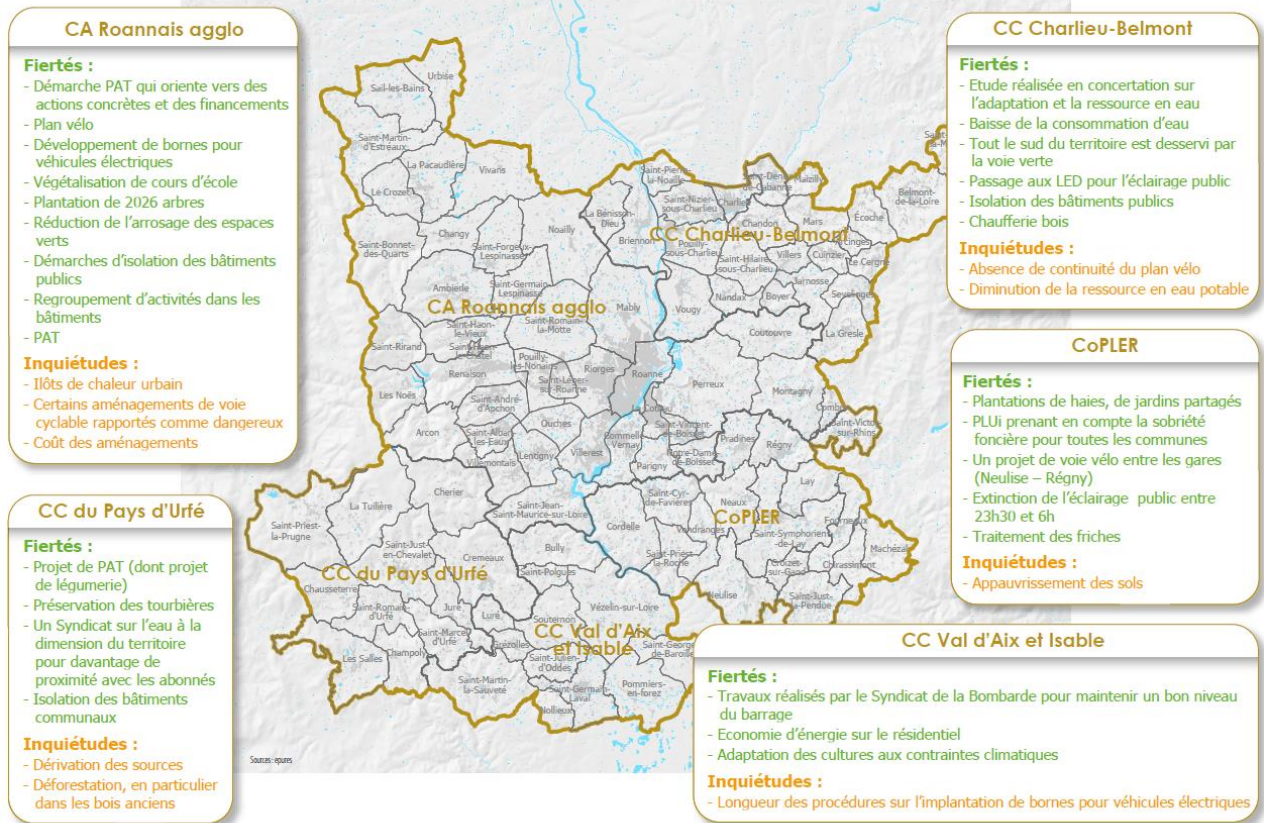
<p>... les réalisations, démarches, projets réussis sur votre territoire en matière de lutte contre la précarité énergétique?</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid green; height: 100px; width: 100%;"></div>	<p>... les craintes, difficultés et freins possibles concernant la prise en charge de la lutte contre la précarité énergétique par le SCoT ?</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <div style="border: 1px solid red; height: 100px; width: 100%;"></div>
---	--



II. Synthèse des échanges

Atelier « Adaptation au changement climatique »

Synthèse issue de l'expression des élus en atelier - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



FIERTÉS Ce qui est déjà fait ou en cours pour traiter le sujet sur les territoires	CRAINTES Ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT
Végétalisation des zones bâties	
<p>Remise en état des jardins ouvriers</p> <p>Végétalisation des centres bourgs</p> <p>Gros travail déjà réalisé de désimperméabilisation et végétalisation (espaces publics, cours d'écoles...)</p> <p>Plantations de haies et jardins partagés</p>	<p>Besoin en eau des espaces verts pour l'arrosage</p>
Ressource en eau	
<p>Aménagements urbains intégrant la récupération de l'eau de pluie</p> <p>Etude réalisée sur l'adaptation et la ressource en eau</p> <p>Mutualisation de l'eau / interconnexion entre syndicats</p> <p>Prise de conscience des besoins de diminuer la consommation d'eau</p> <p>Dimension humaine de certains syndicats d'eau</p> <p>Réduction de l'arrosage des espaces verts</p> <p>Protection des tourbières</p>	<p>Augmentation du prix de l'eau</p> <p>Tendance globale d'une diminution de la ressource en eau : tensions à venir</p> <p>Stockage de l'eau complexe</p> <p>Dérivation de certaines sources</p>
Adaptation de l'agriculture et de la sylviculture	
<p>Culture chanvre et lin pour tissage local</p> <p>Essais de nouvelles variétés adaptées aux conditions climatiques</p> <p>Circuits courts, jardins fournissant les cantines</p> <p>PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)</p> <p>Projet Alimentaire Territorial (PAT)</p> <p>Capacité d'adaptation du monde rural</p> <p>Travail avec les syndicats forestiers</p>	<p>Elevage, émissions de gaz à effet de serre importantes</p> <p>Appauvrissement des sols et des ressources</p> <p>Certaines pratiques sylvicoles peu résilientes : coupes rases, plantations mono-spécifiques</p>

FIERTÉS Ce qui est déjà fait ou en cours pour traiter le sujet sur les territoires	CRAINTES Ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT
Mobilité	
Plans vélo, voies vertes et projet d'allongement des itinéraires Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques	Plans vélo : manque de continuité Certains aménagements cyclables reportés comme dangereux Transport par camion important
Sobriété foncière	
PLUi (CoPLER) : sobriété foncière de toutes les communes Recyclage des friches Regroupement d'activité pour les bâtiments neufs Traitement des logements vacants	Aspiration à la maison individuelle allant à l'encontre du ZAN Logements vacants non traités (coût de la réhabilitation bloquant, situations « bloquées)
Sobriété énergétique	
Extinction de l'éclairage public la nuit Isolation des bâtiments communaux Mise en place de LED pour l'éclairage public	Augmentation de l'énergie nécessaire aux communications modernes (ordinateurs, téléphones...)
Changements globaux	
Plan de prévention des risques inondation	Couloir d'érosion lié aux épisodes de pluie intenses Sécheresse, feu de forêt Pollution atmosphérique Ilots de chaleur urbains Sensibilité accrue à la canicule de certains publics : personnes âgées et précaires, bébés Disparition de la biodiversité Appauvrissement des sols Facteurs extérieurs : réfugiés climatiques, impacts du commerce chinois sur le climat, influence des lobbies sur le non-changement

VICTOIRES SOUHAITÉES

Quel serait le pas à franchir dans le cadre du SCoT en matière d'adaptation au changement climatique ?

Divers objectifs visant à poursuivre les efforts d'adaptation du territoire face au réchauffement climatique émergent de la part des élus locaux. Il s'agit, entre autres, de désimperméabiliser les sols, favorisant ainsi la régénération naturelle de l'environnement. En addition à cette démarche, la re-végétalisation des espaces goudronnés ou bitumés et le renforcement des trames vertes urbaines ont été évoqués comme une initiative permettant de restaurer l'équilibre écologique et préserver la biodiversité locale.

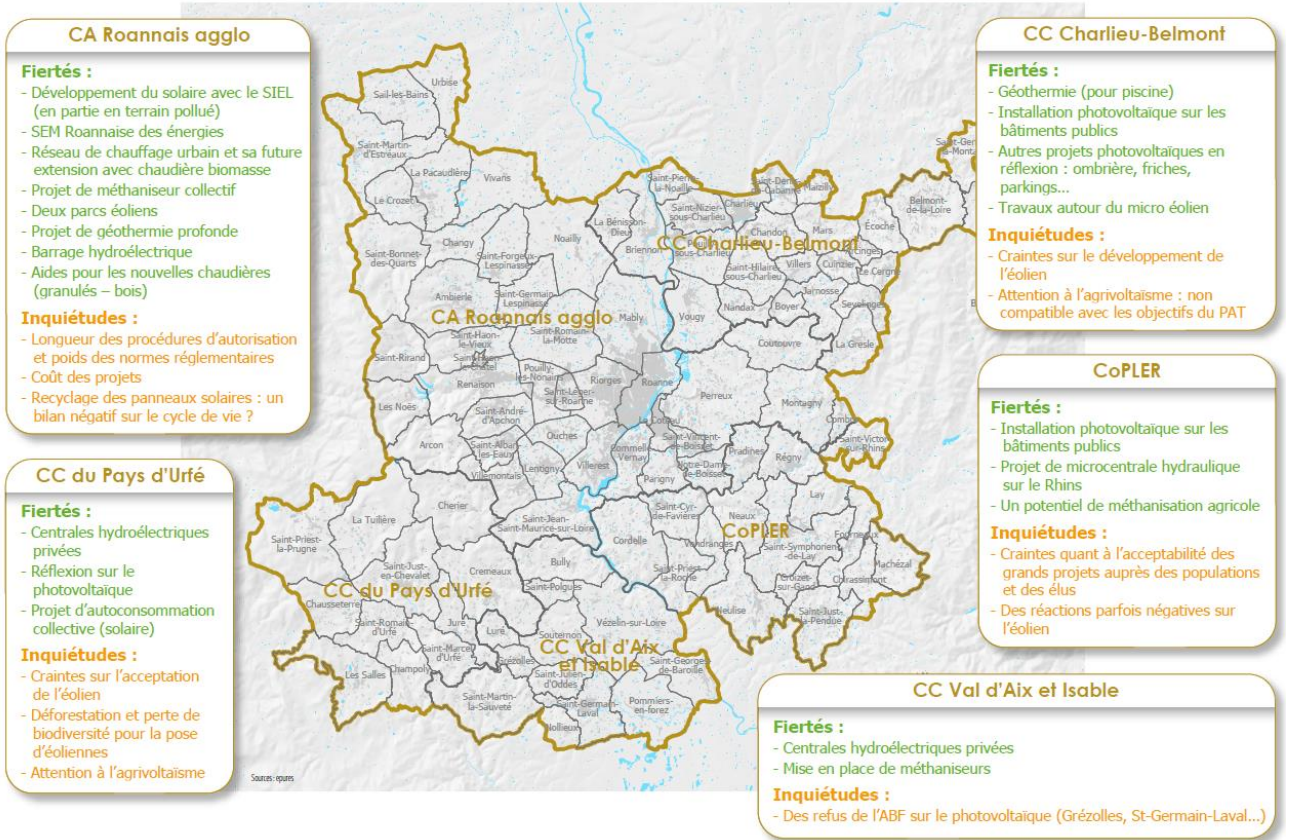
Parallèlement, la recherche d'autonomie alimentaire semble devenir une aspiration, incitant à la consommation locale et à la promotion des circuits courts pour une économie circulaire. La gestion raisonnée de l'eau a également été mise en avant, avec une évolution nécessaire de la politique des eaux usées et une collaboration étroite avec le monde agricole pour préserver cette ressource vitale.

Dans le domaine de l'énergie, l'engagement en faveur de la durabilité est souligné, avec la proposition d'avoir une exigence sur la réalisation d'un système de production énergétique pour tout nouveau bâtiment, associé à des objectifs ambitieux pour tous les édifices existants. Selon les participants, l'encouragement des énergies renouvelables demeure une pierre angulaire de cette stratégie.

Par ailleurs, les élus ont insisté sur le tissu social des petites communes rurales, acteurs essentiels du territoire, qui ne doit pas être négligé. Un accompagnement soutenu et une péréquation territoriale sont envisagés pour assurer leur vitalité. Les transports en commun, spécialement optimisés pour les communes rurales, et le développement du vélo sont aussi au cœur de la vision future exprimée, tout comme la réhabilitation des friches qui représentent des opportunités diverses, des logements aux espaces publics.

Atelier « Production d'énergie »

Synthèse issue de l'expression des élus en atelier - **PRODUCTION D'ÉNERGIE**



<p style="text-align: center;">FIERTÉS</p> <p style="text-align: center;">Ce qui est déjà fait ou en cours pour traiter le sujet sur les territoires</p>	<p style="text-align: center;">CRAINTES</p> <p style="text-align: center;">Ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT</p>
Dynamiques de développement	
<p>Mise en place de PCAET locaux volontaires</p> <p>Ensemble du territoire couvert par des PCAET</p> <p>Adhésion au mix énergétique : de nombreuses installations diverses et représentatives du panel de solutions</p> <p>Demande en hausse des particuliers pour les petits projets ENR pour gagner en autonomie énergétique</p> <p>SEM Roannaise des énergies, permettant le financement et les retombées locales</p> <p>Pour certains : une bonne connaissance des énergies renouvelables et ingénierie locale</p>	<p>Adéquation délicate entre production d'énergie / insertion paysagère / territoire protégé</p> <p>Manque de foncier pour installer les équipements : nécessité de piloter l'usage du foncier</p> <p>Acceptabilité des élus et des populations concernant les projets éolien et solaire d'envergure, méthanisation, agrivoltaïsme</p> <p>Coût des ouvrages de production d'énergie (retour sur investissement)</p> <p>Contraintes techniques ENEDIS / RTE : capacités et délais de raccordement</p> <p>Longueur des procédures d'autorisation</p> <p>Cohérence des projets, cohérence développement économique et transition énergétique</p> <p>Un fossé existant entre les objectifs, le volume d'équipements à mettre en place et l'urgence à produire</p> <p>« Fausses productions énergétiques » (broyage, transport...) : consommateurs d'énergie</p>
Zoom sur le photovoltaïque	
<p>Développement d'initiatives privées comme publiques (centrale Villageoise...)</p> <p>Développement du solaire en toiture pour les bâtiments industriels ou agricoles</p> <p>Installations solaires photovoltaïques sur bâtiments publics et sur parkings</p> <p>Panneaux photovoltaïques sur terrain pollué</p> <p>Appui du SIEL</p>	<p>Déploiement difficile dans les villages classés</p> <p>Des freins liés aux refus et blocages des ABF</p> <p>Risque du développement l'agrivoltaïsme (photovoltaïque sur terrains agricoles) : non-sens par rapport au PAT (Projet Alimentaire Territorial)</p> <p>Recyclage des panneaux solaires</p>

FIERTÉS Ce qui est déjà fait ou en cours pour traiter le sujet sur les territoires	CRAINTES Ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT
Zoom sur l'éolien	
Développement d'éoliennes et parcs éoliens	Acceptation : réactions parfois négatives des élus et habitants Besoin de maîtrise de l'impact sur la biodiversité et les milieux (déforestation pour installer des éoliennes)
Zoom sur la méthanisation	
Méthaniseur collectif (RA)	Concurrence pour le foncier et risque que les cultures pour l'approvisionnement des méthaniseurs se substituent aux cultures alimentaires
Zoom sur le bois énergie	
Réseaux de chaleurs publics et chaudières biomasses Aides pour les nouvelles chaudières granulés-bois	Maigre retour sur investissement des chaufferies bois Adéquation entre ressource bois et besoins locaux : l'idéal d'une production locale pour une utilisation locale n'est pas toujours possible
Zoom sur les autres énergies	
Centrales hydroélectriques privées Géothermie	Défaut des pompes à chaleur : temps de réparation long

VICTOIRES SOUHAITEES

Quel serait le pas à franchir dans le cadre du SCoT en matière de production d'énergie ?

La mise en application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dites « loi APER ») a été abordée. Les discussions ont également mis en avant la nécessité d'une maîtrise territorialisée des objectifs de production EnR, favorisant une mise en œuvre effective par le biais d'obligations à instaurer. Un mix énergétique équilibré porté par des partenariats publics et privés, ou acteurs locaux, a été évoqué. Par ailleurs, les élus souhaitent mettre en avant la mobilisation citoyenne, reconnaissant son rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs ambitieux.

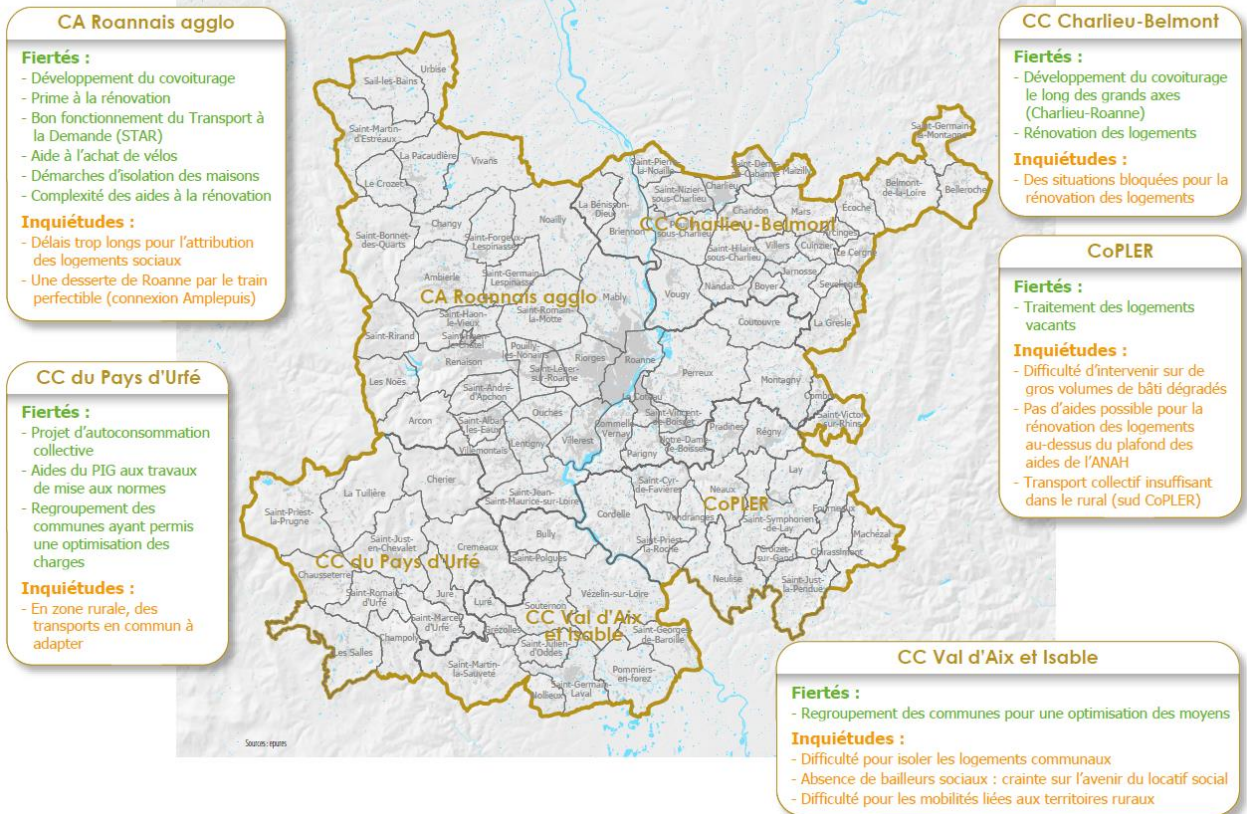
Une approche cohérente avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) prenant en compte la concurrence entre les différents usages du sol (agriculture, économie, habitat...) a été réfléchi, avec l'idée de privilégier l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. L'idée d'une obligation de production énergétique verte pour tous les nouveaux bâtiments, qu'ils soient publics ou privés, a été proposée. Pour garantir une uniformité sur le territoire, il a été souligné que les règles d'implantation du photovoltaïque sont à envisager de manière harmonisée pour les particuliers et les professionnels.

L'exploitation conjointe des panneaux photovoltaïques au sol avec la production agricole (agrivoltaïsme), ainsi que le développement de la méthanisation ont été évoqués comme des opportunités, mais également comme des sources de dérives potentielles à encadrer. Selon les participants, garder un contrôle local sur l'exploitation du bois est important pour la gestion durable des ressources.

Enfin, la valorisation des ordures ménagères vers une norme CSR (Combustibles Solides de Récupération) a été envisagée pour maximiser la récupération d'énergie. Le développement du petit et moyen éolien a également été exprimé comme une piste à explorer pour diversifier les sources d'énergie.

Atelier « Précarité énergétique »

Synthèse issue de l'expression des élus en atelier - **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**



FIERTÉS Ce qui est déjà fait ou en cours pour traiter le sujet sur les territoires	CRAINTES Ce qui pose question dans le cadre de la prise en charge du sujet par le SCoT
Rénovation des bâtiments	
<p>Repérage des ménages en grande précarité</p> <p>Aides aux particuliers (mises aux normes des logements...)</p> <p>Rénovation du patrimoine public</p> <p>Entreprises locales compétentes</p>	<p>Difficulté d'accès aux informations liées aux aides financières, notamment pour les publics sensibles</p> <p>Lien à l'ABF parfois un frein pour les travaux ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur)</p> <p>Reste à charge et avance des travaux trop importants pour des ménages précaires</p> <p>Difficulté de recrutement des entreprises BTP, peu d'artisans sur la rénovation</p> <p>Difficulté pour les collectivités d'intervenir sur de gros volumes de bâtis dégradés</p> <p>Absence de porteurs de projets de logements sociaux</p>
Réinvestissement des centres bourgs	
<p>Le dispositif « Petites Villes de Demain » aide à bien connaître la vacance et l'état du bâti</p>	<p>Des logements en mauvais état, sous occupés</p> <p>Manque d'attrait des logements de centre bourg (pas d'extérieur, petites pièces, etc.)</p>
Consommation énergétique des bâtiments	
<p>Chaudière bois</p> <p>Développement de l'autoconsommation</p>	
Mobilité	
<p>Réseau STAR : bon fonctionnement du transport à la demande</p> <p>Développement du covoiturage</p> <p>Aides à l'achat de vélo</p>	<p>Transports collectifs insuffisants dans le milieu rural</p> <p>Pas de compétence des collectivités pour agir sur l'extension du réseau STAR</p> <p>Optimiser le remplissage des bus (ligne vers Boën)</p> <p>Vélo en montagne : difficile</p> <p>Desserte en train insuffisante</p>
Organisation du territoire	
<p>ZAN donnant plus de valeur aux logements de centre bourg</p> <p>Espaces de coworking</p> <p>Regroupement des communes pour une optimisation des charges</p>	<p>Attrait de logements pas chers, lointains et mal isolés, qui augmentent la précarité</p>

VICTOIRES SOUHAITÉES

Quel serait le pas à franchir en plus dans le cadre du SCoT en matière de précarité énergétique ?

Lors des discussions sur l'atelier dédié à la précarité énergétique, divers objectifs ont été mentionnés par les élus. Une réflexion a été lancée sur l'organisation multimodale des déplacements, incluant des considérations sur les transports à la demande. Dans le même esprit, la promotion du covoiturage, des déplacements à vélo et des transports en commun a été soulignée pour instaurer une mobilité durable. La répartition stratégique de l'industrie et du commerce afin de limiter les déplacements a également été évoquée.

Concernant l'aménagement des centres bourgs, les participants ont soulevé le rôle clef de l'action foncière. Selon eux, l'accent doit être mis sur la rénovation des logements et des espaces publics mais aussi sur le développement de la location pour faciliter l'accès des jeunes au logement. L'organisation systématique de la rénovation a été discutée, avec des conditions d'aides spécifiques, qui pourrait notamment être subordonnées à l'installation d'énergies renouvelables. Enfin, les participants ont suggéré une adaptation du périmètre des monuments historiques pour faciliter les travaux nécessaires.

Parallèlement, le coût global des projets a été mis en avant. Si le coût conséquent de la rénovation a été reconnu, l'idée que l'inaction peut également entraîner des coûts élevés en matière de santé et de précarité énergétique a également été partagée. L'auto-suffisance énergétique pour rapprocher au maximum la production d'énergie des consommateurs a été mentionnée. Enfin, l'intégration de l'autonomie énergétique dans les règlements des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) a été abordée, afin d'engager aussi bien les particuliers que les professionnels.



Un forum d'élus sur la thématique « Energie-Climat » qui s'est tenu le 3 juillet dans le cadre de l'élaboration du diagnostic partagé du SCoT du Roannais. Ouvert à tous les représentants des EPCI et des communes, il a rassemblé 40 élus des 5 EPCI du territoire, ainsi que 11 représentants des PPA (Personnes Publiques Associées).

Co-construit et co-animé par l'Agence d'urbanisme Epures et l'ALEC 42, ce séminaire a permis d'évoquer le contexte territorial, puis de partager les démarches que les territoires mènent déjà en matière d'adaptation au changement climatique, de lutte contre la précarité énergétique et de production d'énergie. Ce fut l'occasion ensuite d'échanger sur la prise en charge de ces sujets par le SCoT. Le présent document synthétise les éléments produits lors des ateliers.



46 rue de la télématique
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com